

## Liste rouge de la fonge en Auvergne-Rhône-Alpes : un quart des champignons menacés ou quasi menacés

**A**près presque 10 ans d'inventaire des champignons en Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie avec les soutiens des Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central publie la première liste rouge de la fonge régionale. Le constat est saisissant car, parmi les 9 600 espèces inventoriées, un quart des champignons non lichénisés de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'avère menacé ou quasi menacé et plus de 40 % sont trop peu connus pour déterminer les menaces d'extinction : le chemin qui reste à parcourir pour mieux connaître cette biodiversité et la préserver est encore long.

### Les champignons : un monde méconnu

Les champignons forment un règne distinct, ni animal ni végétal. Ils sont constitués d'un ensemble hétérogène d'organismes présents sur l'ensemble du globe, assurant de nombreux services dans les écosystèmes naturels, mais aussi pour les activités humaines comme agents de fermentation, agents médicaux ou agents pathogènes. Dans les milieux naturels, ils participent à la dégradation de la matière organique morte, forment des associations symbiotiques avec les végétaux et participent activement à la vie des sols.

On estime leur nombre d'espèces, au niveau mondial, entre 1 500 000 et 5 100 000 selon les méthodes d'évaluation dont seulement 140 000 environ sont actuellement répertoriées, 30 000 en France et plus de 9 600 en Auvergne-Rhône-Alpes.

### La liste rouge, un outil nécessaire

Élaborée selon les méthodes définies par l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN), les listes rouges proposent un statut global de conservation des espèces. Il est fondé sur un système objectif d'évaluation du risque d'extinction d'une espèce au cas où aucune action ne serait entreprise pour sa conservation. Les espèces se voient assigner une des huit catégories de menaces selon qu'elles répondent à certains critères liés à la tendance, à la taille et à la structure de leurs populations et à leur aire de répartition géographique. Les espèces classées « En danger critique », « En danger » ou « Vulnérables » sont collectivement décrites comme « Menacées ».

Les Listes rouges n'ont pas de portée réglementaire mais alimentent les lois et décrets visant à préserver les espèces (listes internationales, nationales, régionales voire départementales d'espèces protégées) et jouent ainsi un rôle prédominant dans l'orientation des stratégies de conservation à différentes échelles. Elles constituent également un véritable outil d'alerte pour sensibiliser les pouvoirs publics sur la responsabilité des territoires et des acteurs quant à la préservation des espèces les plus menacées.

À l'échelle de la région, ce sont donc **385 espèces de champignons considérées comme menacées**, 1 031 espèces si l'on ajoute les espèces quasi-menacées, soit un quart de la fonge régionale. Ce chiffre concorde avec ce qui a été constaté sur la flore, en 2015 par les Conservatoires botaniques nationaux. Plusieurs causes sont d'ores et déjà identifiées mais les épisodes récurrents de sécheresse liés au dérèglement climatique tout comme l'intensification des prélèvements sylvicoles au sein des peuplements forestiers matures, constituent les principaux facteurs de raréfaction des espèces.

### Des connaissances à partager

Afin de partager les résultats de cette liste rouge nationale, la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS) et ses partenaires, les Conservatoires botaniques nationaux alpin

et du Massif central, sous l'égide de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, organisent un colloque **Vendredi 31 mars 2023** dans les locaux de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon. Les perspectives offertes par cette liste et les travaux conduits sur le plan national en vue d'améliorer les politiques de conservation de la fonge seront évoquées à travers trois conférences. Ce colloque sera également l'occasion de présenter l'Atlas des champignons menacés en Auvergne-Rhône-Alpes édité pour l'occasion.

Découvrez la synthèse complète et l'atlas des champignons menacés d'Auvergne-Rhône-Alpes en scannant le QR code ci-dessous



La Liste rouge de la fonge menacée en Auvergne-Rhône-Alpes a été réalisée avec le soutien de



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**FMBDS** – 1 place Jean Jaurès, 74100 Annemasse  
Contact presse : Nicolas VAN VOOREN – 07 66 59 06 13  
nvanvooren@fmbds.org

<http://fmbds.org/liste-rouge/>

# 9 008 taxons recensés

## 4 023 taxons évalués

1 291

**LC**

32 % de la fonge auralpine évaluée est non menacée

646

**NT**

16 % quasi menacés...

33

**CR**

299

**EN**

51

**VU**

383 taxons sont menacés de disparition en AURA

2

**CR\***

2 espèces présumées disparues

1 701

**DD**

42 % d'espèces insuffisamment connues en AURA

### Rappel des catégories UICN

<b>DD</b>	Données insuffisantes	<b>EN</b>	En danger d'extinction
<b>LC</b>	Préoccupation mineure	<b>CR</b>	En danger critique d'extinction
<b>NT</b>	Quasi menacée	<b>RE</b>	Disparue au niveau régional
<b>VU</b>	Vulnérable	<b>EX</b>	Éteint